

Procès-verbal du Conseil d'École du 14 novembre 2023

RPI Fontaines en Sologne / Tour en Sologne

Présents :

Mmes DEROUET et TROUVÉ-CLAIS, Directrices des écoles

Mmes LEJUS, LATOUR, SAUGER, Enseignantes

M. DUCHET, Maire de Tour en Sologne, M. GAUDIN, Mme VERNERET

M. BARON, Maire de Fontaines en Sologne, M. LEPINE, Mme GARNIER

Mme LE FUR, Secrétaire SIVOS

Mmes CHAUSSET, HERMELIN, LEBOCEY, NAUDIN, SIMION et M. FRETIGNÉ,
GALTON, Parents d'élèves

1/ ORGANISATION DU CONSEIL D'ÉCOLE + DATES CONSEILS N°2 ET 3

Vote unanime pour un Conseil d'école commun aux deux écoles.

Trois réunions sont organisées dans l'année scolaire. Les dates retenues sont les suivantes :

- mardi 14 novembre à 18h30 à Fontaines-en-Sologne
- mardi 19 mars à 18h30 à Tour-en-Sologne
- mardi 11 juin à 18h30 à Fontaines-en-Sologne

2/ PRÉSENTATION DU RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté)

Le réseau est basé à Mont-près-Chambord. Secteur d'intervention de Mont-près-Chambord à La Ferté-Saint-Cyr.

Les membres du RASED peuvent être sollicités par l'Inspectrice pour se rendre dans les écoles qui auraient des besoins spécifiques particuliers.

Le RASED est composé de 2 interlocuteurs pouvant être contactés par les enseignants et/ou par les parents :

- ✓ le Psychologue scolaire : M. Abbas
- ✓ le Maître E : aides spécialisées à dominante pédagogique : M. Langlet

A savoir que le poste de Maître G : aides spécialisées à dominante rééducative reste à pourvoir depuis plusieurs années.

3/ EFFECTIFS DE LA RENTRÉE 2023

Petite section	10	Tour-en-Sologne : 39 élèves
Moyenne section	11	
Grande section	9	
CP	9	
CE1	14	Fontaines-en-Sologne : 53 élèves
CE2	12	
CM1	15	
CM2	12	

3 TPS arriveront à Tour-en-Sologne en janvier 2024.

La question a été posée de savoir si il y avait un risque de nouvelle fermeture de classe pour la rentrée 2024, sachant qu'il y aurait 13 nouveaux arrivants à la rentrée 2024 et 12 départs (CM2 actuels), ce qui donne un équilibre. La réponse ne peut pas être donnée pour le moment.

4/ RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Aucune modification n'a été faite sur les 3 premiers points.

Ajout au point 4 des décrets passés cet été (en lien avec le programme PHARe, lutte contre le harcèlement à l'école).

Quelques précisions sur ce point :

- l'équipe = directeur ou directrice de l'école + les conseillers pédagogiques + des membres du RASED
- les 5 jours de suspension ne sont pas forcément consécutifs.

Pas de modification au point 5.

Ajout au point 6, suite à un décret sorti cet été, d'un point sur le droit à l'image.

Au point 7, une précision sur les cas de sorties : « au delà des horaires de l'école ».

Le règlement intérieur est adopté par l'ensemble des participants. Il sera transmis aux familles.

5/ PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) et DUERP (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels)

Le PPMS

Ce dispositif a pour objectif de réaliser plusieurs exercices : évacuation (Incendie) ; alerte intrusion/attentat ; alerte risque majeur (type centrale nucléaire, confinement)

Un exercice d'évacuation a déjà été effectué dans chaque école. Un autre exercice aura lieu probablement en décembre et le dernier dans le reste de l'année.

Le DUERP

Ce document doit permettre d'identifier et de classer par niveau de gravité les risques professionnels auxquels sont soumis les usagers de l'école, ceci en vue de mettre en place des actions de prévention et ainsi éviter ces risques.

Ce registre peut être consulté et alimenté par tout le monde.

6/ PROJETS DU 1ER TRIMESTRE

Tour en Sologne :

- Une rencontre USEP a eu lieu le 25 septembre dans la prairie et cour de l'école.
- Une visite ludique à Chambord a eu lieu le 26 septembre (le bus a été financé par la Communauté de Communes)
- le 22 décembre, le père Noël rendra visite aux élèves.
- Dans le cadre du programme Phare (Lutte contre le Harcèlement) les élèves de PS/MS ont travaillé à partir d'images et les GS/CP à partir de jeux : l'objectif est de favoriser le développement de l'empathie ainsi que la gestion des émotions.

A noter que les activités menées les années précédentes avec Alexandra Valentin autour des débats philo et des jeux coopératifs visaient déjà le développement de l'empathie, ainsi que le « vivre ensemble ».

- D'autres projets arriveront dans le courant de l'année.

Fontaines en Sologne :

- Une rencontre rugby avec l'USEP a eu lieu le 13 octobre à Cour Cheverny pour les classes de Mme Sauger et Derouet.
- Le 6 novembre, les élèves ont vu un spectacle de Planète Mômes : « *un seul être humain, des milliers de cultures.* »
- Le 9 novembre, pour la journée Non au Harcèlement, les élèves étaient invités à porter un vêtement bleu. Tous ont joué le jeu.
- Le 30 novembre ; un cross avec l'USEP aura lieu à Chitenay pour les 3 classes.
- Le vendredi des vacances, il y aura le traditionnel goûter de Noël.

7/ TRAVAUX

Tour en Sologne :

Déménagement du TBI dans la classe de Mme Trouvé-Clais (qu'elle apprécie fortement sur le plan pédagogique)

Classe des PS/MS : entretien courant de la classe

Entretien du jardin.

Mme Trouvé-Clais remercie la mairie et le SIVOS pour ces actions.

Fontaines en Sologne :

Quelques petites choses ponctuelles résolues rapidement

Maintenance des ordinateurs.

Installation de la fibre.

Installation de bancs très pratiques dans la cour.

Mme Derouet remercie à son tour la mairie et le SIVOS pour tout ce qui améliore leurs conditions de travail.

8/ BILANS FINANCIERS DES COOPÉRATIVES SCOLAIRES

Tour en sologne :

Excédent de 324€ (subvention ADAGE reçue l'an dernier pour le projet fresque)

Reste en banque : 2 750,08€

Fontaines en Sologne :

Charges : 2 916,87€

Recette:3 615,25€

⇒ 698,38€, bilan positif car subvention ADAGE de 681€ pour le projet radio

Reste en banque : 3 044,52€

9/ DEMANDES DE REVALORISATION DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Suite à la hausse du prix des ramettes de papier et des petites fournitures en général, malgré le temps passé à comparer les prix chez deux fournisseurs, les directrices demandent aux mairies d'augmenter le budget par élève (actuellement de 40€).

Mme Trouvé-Clais demande également à ce que les TPS qui arrivent en janvier et qui jusque là ne sont pas comptabilisés dans les effectifs le soient, car les prix des jouets pour les enfants de cet âge sont plus importants.

Les maires demandent à ce que cette demande soit quantifiée avant de prendre une décision.

Secrétaire de séance,
Julie LEBOCEY

Directrices des écoles,
Mmes DEROUET et TROUVÉ CLAIS